



Le conseil municipal de Terrasson a voté son budget 2019 le 16 avril. Les 5 budgets annexes ont été votés à l'unanimité : eau, cinéma, jardins, pôle des services publics, lotissement La Morélie. Par contre le budget général a été voté avec 3 abstentions, celles des élus de l'opposition. Le budget total atteint cette année les 20 millions d'euros dont huit en sections d'investissement. Les taux d'imposition n'augmentent pas pour la 31^e année consécutive. Les tarifs publics ne bougent pas. La dette a baissé de près de 64% depuis que l'actuelle municipalité est en place. Les subventions aux associations progressent de 5,51% et s'ajoutent à la hausse de 17% de l'an passé.

Article du 28 mars 2019 sur les orientations budgétaires du conseil municipal de Terrasson : Une esplanade et un atelier d'art rue de la Traverse. Pas d'augmentation des taux locaux d'imposition pour la 31^e année consécutive à Terrasson cette année... Le conseil municipal s'est réuni mercredi 27 mars 2019 pour les orientations budgétaires. Le vote du budget aura lieu le 16 avril prochain. C'est le dernier budget de la mandature. Les tarifs ne bougeront pas, notamment ceux du cinéma et des jardins de l'Imaginaire.

La création d'un atelier d'artisan d'art va voir le jour fin juin, début juillet pour un coût de 250.000 euros, comprenant une esplanade rue de la Traverse. Les travaux de la rue Alphonse Daudet vont débuter dans quinze jours. Des jardins verront le jour près du Brassat, un square sera aménagé au niveau des HLM, et une passerelle sera installée sur le Brassat.

Terrasson : le budget 2019 est voté

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Mardi, 23 Avril 2019 11:13

Les débats ont porté notamment sur le projet d'une résidence seniors privée et sur la zone de 42 ha à l'entrée de la ville qui n'a toujours pas vraiment pris son envol. Enfin, six nocturnes sont déjà programmées dans les jardins de l'Imaginaire cet été, au lieu de quatre l'an passé. Elles auront lieu le mardi à partir du 16 juillet, entre 21h et 23h30, dès 22h le premier soir. Des spectacles de feu seront notamment présentés par Cucico. Le nombre de visiteurs sera limité à 800 par soirée pour une raison de sécurité. Et un prix d'entrée de 2 euros sera mis en place, avec une gratuité toutefois pour les moins de 10 ans.

- **Photo : une esplanade va voir le jour cet été rue de la Traverse ainsi qu'un atelier d'artisan d'art** , dans la grange acquise

il y a trois ans par la municipalité (photo 2)

